

# Charte de Développement Durable

Le Développement Durable c'est :

*« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »*

Rapport Brundtland Commission des Nations Unies pour l'environnement et le développement 1987

L'Hôpital poursuit sa démarche de réduction de ses impacts environnementaux, conformément à la Loi Grenelle 2 « d'engagement national pour l'environnement ».

## Notre charte d'Engagement

- Former tous les collaborateurs aux gestes Eco-Responsables afin de promouvoir l'éthique et la responsabilité sociale au sein de l'Hôpital dans le respect des Droits de l'Homme.**
- Organiser le tri de nos déchets permettant de les valoriser et/ou de les recycler.**
- Maîtriser nos consommations en chassant le gaspillage par des gestes simples et quotidiens.**
- Utiliser, lors des nouveaux travaux architecturaux, les matériaux et techniques répondant au référentiel de « Haute Qualité Environnementale » qui vise à l'intégration, dans le bâti, des principes du Développement Durable.**
- Prioriser les fournisseurs apportant une garantie sur la démarche du Développement Durable.**

Une équipe pluridisciplinaire a été constituée, avec pour mission principale d'être force de proposition en matière de plans d'actions à mettre en œuvre (objectifs opérationnels, indicateurs, modalité de suivi, communication des résultats, amélioration continue...).

*Ensemble, faisons du Développement Durable, une réalité quotidienne au sein de l'ensemble hospitalier de l'Institut Curie.*

**Pr. Jean-Nicolas Munck**  
Directeur de l'Ensemble  
Hospitalier de l'Institut Curie

**Dr. Marc Estève**  
Directeur Médical Délégué  
Établissement Paris/Orsay

**Dr. Catherine Noguès**  
Directeur Médical Délégué  
Établissement St Cloud